

## Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot



### AVIS PUBLIC

#### SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021

Conformément à l'article 148, du Code municipal, avis est donné par la soussignée, Sylvie Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, que lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2020, le conseil de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021, qui se tiendront le mardi au 421, 4<sup>e</sup> Avenue et qui débuteront à 19h30 :

12 Janvier	2 Février	9 Mars
6 Avril	4 Mai	1 Juin
6 Juillet	10 Août	7 Septembre
5 Octobre	2 Novembre	7 Décembre

Que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal au 421, 4<sup>e</sup> Avenue, de 8h30 à 16h30 du lundi au jeudi.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot ce 2 décembre 2020.

---

Sylvie Viens  
Directrice générale